

# INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LE PORTAIL CITOYEN



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

À partir du 6 février 2023

### QUI INSCRIRE ?

- » Pour une rentrée en maternelle : les enfants nés en 2020 (Petite Section) et en 2021 (Toute Petite Section – dans la limite des places disponibles).
- » Les enfants des familles nouvellement installées sur le territoire de la commune.

### OÙ S'INSCRIRE ?

- » Direction de l'Éducation – Pôle famille  
8, rue Vallon Hoarau 97490 Sainte-Clotilde  
(lundi au jeudi de 8h à 13h, vendredi de 8h à 11h).
- » Mairies annexes selon le lieu de votre résidence  
à partir du 6 février 2023 (voir planning au verso)

### » INSCRIPTIONS EN LIGNE

sur le portail citoyen :

[www.espace-citoyens.net/saintdenis](http://www.espace-citoyens.net/saintdenis)



Flashez moi



### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour les enfants entrant en CP, n'oubliez pas de les inscrire aux activités périscolaires.

Plus d'infos auprès de la secrétaire scolaire de l'école de votre enfant ou sur le [www.saintdenis.re](http://www.saintdenis.re)

PLUS D'INFORMATIONS À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION AU 02 62 30 86 48.



#VilleAmbitieuse

## Horaires des inscriptions à la Direction de l'Éducation - Pôle famille

Du lundi au jeudi de 8h à 13h et le vendredi de 8h à 11h

### ▶ Le planning des inscriptions dans les mairies annexes

Horaires : de 8h à 14h

#### » Semaine du 6 au 9 février 2023

Bretagne I Domenjod · Mairie annexe de La Bretagne  
Chaudron I Primat · Mail du Chaudron

#### » Semaine du 13 au 16 février 2023

Bois de Nèfles · Mairie annexe Moufla · Case Bancoulers  
Sainte-Clotilde · Mairie annexe

#### » Semaine du 20 au 23 février 2023

Vauban I Bouvet I Camélias I Montgaillard · Mairie annexe de Montgaillard  
Saint-François · Mairie annexe  
Brûlé · Mairie annexe  
Réception du public uniquement de 08h00 à 12h00  
Bellepierre I La Source · Mairie annexe de Bellepierre

#### » Semaine du 27 février au 2 mars 2023

Montagne 8<sup>ème</sup> & 15<sup>ème</sup> I Plaines des Affouches · Centre intergénérationnel de Ruisseau Blanc  
Centre-Ville I Bas de la Rivière · Salle polyvalente de l'Hôtel de Ville



## DOCUMENTS À PRÉSENTER • copies et originaux

### » POUR LA SCOLARITÉ

- Le livret de famille, à défaut la copie d'acte de naissance avec filiation (ou tutelle)
- Pièces d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité ou téléphone (hors portable) datant de moins de 3 mois
- Certificat de radiation (ou un certificat de scolarité pour une pré-inscription) de l'école précédemment fréquentée (obligatoire pour les enfants ayant déjà été scolarisés)

#### En cas d'hébergement : (attestation à demander au Pôle famille) :

- L'attestation d'hébergement sur l'honneur dûment remplie et signée + le justificatif de domicile de moins de 3 mois et la pièce d'identité de l'hébergeant
- Document administratif au nom de l'hébergé mentionnant l'adresse de l'hébergeant

#### En cas de divorce ou de séparation :

- Photocopie du dernier jugement de divorce ou de l'ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant,
- En cas de garde alternée : l'attestation sur l'honneur signée des deux parents accordant tout pouvoir de scolarisation de l'enfant précisant l'adresse retenue pour l'inscription

#### En cas de prise en charge de l'enfant par un tiers (autorisation et délégation parentale) :

- Jugement ou ordonnance provisoire du juge des Affaires Familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant
- Pièce d'identité de la personne qui prend en charge l'enfant + le justificatif de domicile

### » POUR LA CANTINE

- Le dernier avis d'imposition ou non-imposition complet des parents ou tout autre document justifiant de leurs revenus (Assedic, bulletins de salaire, pension...)
- L'attestation de paiement de la CAF, MSA ou autre régime de moins de 3 mois
- L'attestation de prise en charge (Maison Départementale, DPEF, IME...)
- Si facturation partagée : joindre un courrier signé des deux responsables légaux

#### En cas de paiement de la facturation par prélèvement automatique :

- Le mandat de prélèvement SEPA : à compléter et signer (page 7 du dossier d'inscription)
- Un RIB au format IBAN BIC

